



Avez-vous des questions sur le prix de l'eau et les émoulements?  
N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous informerons volontiers.  
Tél. 032 326 27 00 ou [info@esb.ch](mailto:info@esb.ch)



L'eau potable de Bienne est «moyennement dure». Vous trouverez des indications sur la qualité de l'eau sous [www.esb.ch/produits/eau/qualite-de-leau](http://www.esb.ch/produits/eau/qualite-de-leau)



Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / CP 4263, 2500 Biel/Bienne 4  
Tel. 032 326 17 11, Fax 032 326 17 90, [www.esb.ch](http://www.esb.ch)



Prix et taxes pour le prélèvement d'eau  
extraordinaire resp. temporaire



Energie Service Biel/Bienne  
Wasser / Eau



## **L'EAU DE BIENNE EST BONNE, SAIN ET FIABLE!**

Energie Service Biel/Bienne approvisionne les communes de Bienne et de Nidau en précieuse eau potable. Elle garantit qu'en tout temps, ce produit désaltérant tant apprécié vous parvienne, en tant que clientes et clients, toujours frais et de la meilleure qualité. De par la loi, un approvisionnement en eau doit être autofinancé et ne pas rapporter de bénéfice.

## **PRÉLÈVEMENT D'EAU EXTRAORDINAIRE, RESP. TEMPORAIRE**

Les prix et taxes ci-après s'appliquent en cas de prélèvement d'eau extraordinaire, p. ex. sur les chantiers, ainsi que pour les prélèvements d'eau à durée limitée à l'extérieur des immeubles, p. ex. pour des manifestations et expositions, ainsi qu'à des fins d'irrigation. La saisie de tels prélèvements d'eau requiert un compteur d'eau d'Energie Service Biel/Bienne.

**Le prix de l'eau d'ESB pour prélèvement d'eau extraordinaire** est constitué conjointement d'une taxe d'installation unique, resp. d'une taxe de remise pour le compteur, d'une taxe de location par jour, et de la taxe de consommation par m<sup>3</sup> d'eau prélevé.

## **TAXE D'EAUX USÉES**

Sur mandat de la Ville de Bienne, ESB facture une taxe d'eaux usées calculée à raison de 2 fr. 70 par m<sup>3</sup> de consommation d'eau.

## **TARIF POUR PRÉLÈVEMENT D'EAU EXTRAORDINAIRE RESP. TEMPORAIRE**

### **Taxes pour installations temporaires**

- Installation fixe de compteurs d'eau pour raccordements provisoires depuis la conduite principale (puits):  
320 fr. par installation (travaux de génie civil non compris)
- Remise de compteurs d'hydrants pour prélèvement d'eau à partir de l'hydrant (pour manifestations, irrigations, remplissages de piscines et de bassins de jardins, petits chantiers du domaine public, etc.):  
30 fr. par compteur d'hydrant
- Taxe de location pour compteurs d'eau et d'hydrants installés fixement:  
1 fr. par journée civile

### **Taxe de consommation**

Prix par m<sup>3</sup> de consommation d'eau: Fr. 2.31

### **Taxe sur la valeur ajoutée**

Tous les prix s'entendent TVA en sus.